



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

résistants

Question écrite n° 38273

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le Premier ministre sur les questions que continuent de soulever les exactions subies par la population du Nord - Pas-de-Calais lors de l'invasion et de l'occupation allemandes. La présence de troupes hitlériennes sur nos territoires se traduit par le plus effroyable des bilans : quelque mille fusillés, trois mille déportés ; sans parler des destructions massives de villes, d'entreprises, d'infrastructures et des prélèvements opérés sur l'économie... Beaucoup d'interrogations demeurent, au moment où se prépare le 60e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, en particulier concernant le droit économique et moral à réparation d'une région qui fut probablement la plus martyrisée et la plus sacrifiée. Il lui demande ce qu'il en est désormais de cette situation, et quelle attitude le Gouvernement entend prendre sur ces différents dossiers. - Question transmise à M. le ministre délégué aux anciens combattants.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants tient à préciser que la région Nord - Pas-de-Calais n'est pas ignorée de la politique de mémoire, et singulièrement des actions dédiées à la mémoire de la Résistance. En effet, en 2001, la revue « Les chemins de la mémoire » ainsi qu'une plaquette de la collection « Mémoire et citoyenneté » ont été consacrées à la grève des mineurs du Nord - Pas-de-Calais de mai-juin 1941. De plus, dans le cadre des « relais de la mémoire », opération qui s'est déroulée sur différents sites le 18 juin 2003, le lieu emblématique retenu pour cette région a été la maison natale du général de Gaulle à Lille, faisant l'objet d'une rénovation soutenue par l'État et choisie pour la signature, le 9 février dernier, par le ministre délégué aux anciens combattants et le ministre en charge du tourisme, de la convention sur le tourisme de mémoire ; cet acte a été suivi de l'inauguration d'une exposition en préfecture sur les chemins de mémoire à Lille. L'année 2004 doit en outre voir la parution d'un guide du tourisme de mémoire pour le territoire du Nord - Pas-de-Calais. Il convient encore de préciser qu'une convention d'intention a été signée par le ministre et par chacun des présidents du conseil régional, des conseils généraux de la région et de la communauté d'agglomération en vue de la restauration par l'État de la nécropole de Notre-Dame-de-Lorette et de la valorisation du site par les collectivités locales, dont les travaux se poursuivront cette année. Enfin, le ministère de la défense soutient de manière continue des projets initiés par l'association La Coupole, à Saint-Omer. Ces initiatives témoignent que la région Nord - Pas-de-Calais n'est pas oubliée dans le cadre des actions de mémoire entreprises et soutenues par le ministre délégué aux anciens combattants.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38273

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 avril 2004, page 3097

Réponse publiée le : 13 juillet 2004, page 5305